



CR CHSCT du 26 janvier 2017

1. Approbation des projets de PV des réunions du CHSCT du :
 - a. 24 novembre 2016 (Pour avis)
 - b. 2 novembre 2016 - Réunion extraordinaire (Pour avis)
 - c. 06 octobre 2016 (Pour avis)
 - d. 9 juin 2016 (Pour avis)
 - e. 28 avril 2016 (Pour avis)
2. Examen du projet de modification du règlement intérieur du Service Universitaire des Activités Physiques et Sportives (SUAPS) et de certains de ses complexes sportifs (Pour avis)
3. Audit Sécurité (Pour information)
4. Déménagement de l'IJL - Institut Jean Lamour (Pour avis)
5. Rapport enquête suite incident TMD - Transport Matière Dangereuse (Pour avis)
6. Qualité de Vie au Travail : modalités de travail (Pour information)
7. Suivi des Accidents 2016 (Pour information)
8. Synthèse des fiches issues des registres Santé et Sécurité au Travail (Pour information)
9. Suivi des avis du CHSCT (Pour information)

Information du président : les résultats des élections aux pôles et collegium de ce mardi seront publiés ce vendredi. Il y avait beaucoup de listes et un bon taux de participation.

L'UL a acheté l'étage manquant du site libération le 30 décembre 2016 afin d'héberger l'agence comptable, la direction du budget et des finances et une troisième entité restant à définir.

Retour sur le CHSCT de novembre (PLG) : Prise de rendez-vous avec 1 prestataire extérieur l'ARACT. L'UL est en attente d'une proposition de leur part ce qui risque de prendre du temps du fait d'une réorganisation.

Déclaration du SNPTES

**Déclaration au CHSCT du 26 janvier 2017 par les membres
du SNPTES, suivis par le SnesUp, SupRecherche, la CGT et FO du CHSCT**

« La mise en place de l'ordre du jour des réunions est un moment important de la vie du CHSCT. A notre avis, un ordre du jour bien préparé, c'est la certitude d'une réunion efficace et d'un dialogue fluidifié avec le président du CHSCT. Nous prenons acte qu'aucun point proposé par les OS ne figure à l'OJ de ce CHSCT.

Nous souhaiterions que les questions entrant dans le champ de compétence du CHSCT dont l'examen a été demandé par les représentants du personnel dans les conditions prévues à l'article 69 du décret 82-453 du 28 mai 1982 relatif à la l'hygiène et à la sécurité et des conditions de travail soient inscrites à l'ordre du jour. »Article 70 du décret 82-453 du 28 mai 1982 relatif à la l'hygiène et à la sécurité et des conditions de travail

Réponse : Heureux hasard l'administration a ressorti les points que nous avons demandés

Cela devrait être évoqué lors du prochain CHSCT.

Nous ne lâchons pas, nous reposerons les questions et s'il le faut nous ferons un courrier pour imposer les questions.

1. Approbation des PV (pour avis)

Seul point où tout commence à être en ordre, mais nous sommes vigilants.

Article 66 du décret 82-453 du 28 mai 1982 relatif à la l'hygiène et à la sécurité et des conditions de travail : *Le procès-verbal est soumis à l'approbation du comité lors de la séance suivante.*

2. Examen du projet de modification du RI du SUAPS (pour avis)

Cela correspond aux attentes de la Direction des affaires juridiques.

Le document n'étant pas parvenu dans le délai légal, vos représentants ont émis un refus de vote.

3. Audit sureté (pour information)

Lors du CHSCT de 6 octobre 2016, le SNPTES avait demandé à avoir un point sur l'audit sureté. Notre demande insistante a été très mal vue par la direction, mais au moins nous avons eu un compte-rendu de cet audit et ce, suite aux demandes des services de l'Etat.

Présentation par Martin Geisler directeur de la DLI.

Il a été réalisé par la société Bis Consulting (composée d'anciens militaires, gendarmes spécialistes des sites sensibles). En 2014 quelques sites tests ont été audités (une école l'IJL, le campus Saulcy, le château du Montet (serveur informatique). Le résultat a été convainquant et cela a été étendu à 29 sites. Un rapport par site a été réalisé, ainsi qu'un rapport final avec un coût pour les préconisations s'élevant à 3 millions d'euros. Les composantes ont à prioriser les actions afin qu'elles puissent être prises en charges par l'UL.

Nous avons questionné notre administration sur les nouvelles mesures (barricadement ou fuite en cas de tuerie de masse) ainsi que sur les nouvelles tonalités des alarmes.

Tonalité des alarmes : à l'étude une nouvelle sirène différente, mais cela sera site par site.

Il faudrait des sirènes pour les 3 registres (confinement, évacuation et barricadement ou fuite)
Il faudrait également faire un audit sureté pour les ERP de plus de 1500 personnes.

A suivre...

4. Déménagement de l'IJL (pour avis)

Intervention de Jean Pierre Brunet

Les antennes de Metz et Epinal restent.

Vos représentants sont intervenus sur le vivre ensemble futur afin d'éviter les échecs du passé pour d'autres fusions de laboratoire. L'interrogation du SNPTES a été relayée par la médecine de prévention. L'UL a pris note. Nous serons extrêmement vigilants de ce que compte faire l'UL.

Nous attendons toujours l'autorisation pour effectuer notre visite CHSCT qui était à l'origine préventive pour préparer le déménagement.

Nous avons appris que l'IJL avait un CLHSCT...

Tout semble très bien organisé. Le budget déménagement est arrêté et il ne bougera pas.

Les préposés, les organisateurs au déménagement semblent informer les futurs collègues de leurs futures localisations en avril, mai juin....

Pour les doctorants, les chercheurs... nous sommes interrogés sur l'arrêt des activités des machines des instruments scientifiques durant toute cette période. Tout semble avoir été prévu et fait dans la concertation.

Vos représentants SNPTES attendent depuis bientôt 1 an pour faire la visite réglementaire votée en CHSCT sur ce nouveau site.

Le rapport d'enquête de l'incident de juillet 2015 n'a toujours pas été restitué comme cela avait été préconisé et voté en CHSCT UL.

Tout semble très bien calé...

5. Rapport d'enquête incident TMD (pour avis)

L'incident a eu lieu en mars 2016, le SNPTES a demandé au président de l'UL une enquête CHSCT le lendemain de l'incident. Le président n'a pas eu le choix et a donc validé la demande du SNPTES au CHSCT d'avril 2016. La réunion préparatoire de la commission d'enquête s'est déroulée en juillet 2016, les entretiens ont eu lieu en septembre 2016. L'administration UL a remis aux enquêteurs l'ébauche d'un pseudo rapport d'enquête 7 jours avant le dépôt des documents pour le CHSCT. Une fois ce rapport d'enquête passé à notre CHSCT, il devra être également présenté au CRHSCT du CNRS avant que les préconisations soient présentées aux personnes concernées. Cela fera plus d'un an...

Nous ne sommes nullement responsables de cela.

Les préconisations finales reviendront au CHSCT de mars après celui du CNRS afin de ne pas subir comme pour une enquête précédente les préconisations CNRS qui ont balayé celles de l'UL.

6. Qualité de vie au travail (pour information)

Nous tournons en rond.

Pour résumer l'UL voulait nous imposer un groupe de travail sorti du chapeau sans que cela passe par les instances et se réunir avant. Nous avons tenu bon et nous revenons au point de départ de ce cercle.

Pour l'établissement c'est un enjeu la QVT

Le CHSCT ne peut être détourné de ses obligations et prérogatives.

Nous lançons à l'assemblée que le SNPTES a rencontré le réseau PAS de la MGEN : cela n'a pas été apprécié que nous nous rapprochions d'un prestataire extérieur. Dans notre université tout doit rester en interne.

7. Synthèse des accidents 2016 (Pour information)

107 accidents en 2016, 110 en 2015.

Nous commençons à avoir du recul, nous demandons à avoir une analyse plus fine des accidents

Grâce à notre persévérance, nous verrons peut être en 2017 l'avancement du système informatique réclamé afin de fluidifier les déclarations d'accident, la transmission des informations entre les directions etc...

Dans beaucoup de cas, ce sont vos représentants qui font remonter à la direction de l'université les accidents de services et leur gravité. **Merçi de continuer à nous informer de tout incident, accident.** Notre université dispose de l'outil GPUC, nous nous étonnons de la non-utilisation du module dédié aux accidents de travaux. Mme la directrice de la DHSE a été surprise.

8. Synthèse des fiches issues des registres Santé et Sécurité au Travail (pour information)

Notre université dispose de l'outil GPUC, nous nous étonnons de la non-utilisation du module dédié aux fiches registres. Là le président approuve et Mme la directrice DHSE approuve également.

Nous reposerons la question jusqu'à l'achat du module.

Le nombre de fiches est plus important en 2016 qu'en 2015 ceci est dû à une meilleure connaissance de la localisation du registre et une meilleure remontée. Toutefois, il y a des sites où rien ne remonte...

9. Suivi des avis du CHSCT (Pour information)

Nous avons demandé de mettre ce point en début de CHSCT afin que nous puissions discuter des préconisations.

Un point sur les visites de 2016 et enquêtes non faites :

La faculté de droit, retour en mars.

MIM : 14 février.

ENIM 28 février.

DPI : 14 mars.

Associations étudiantes en cours de travail.

FST : le doyen a été informé.

IJL : en échanges depuis 9 mois.

Enquête URAFPA : Ils (?) échangent cela ne devrait pas tarder

DLI : Cela a pris un peu de temps pour trouver la parité administrative, cela va être fixé bientôt.

Fin 18h15

Nous avons une liste de sites à visiter que nous soumettrons, on ne sait quand pour l'année 2017.

N'hésitez pas à nous solliciter si vous jugez utile une visite du CHSCT dans ses domaines de compétence.

N'hésitez pas nous contacter.

Georges BAUDOIN	georges.baudouin@univ-lorraine.fr	Metz
Catherine PABLO	catherine.pablo-godot@univ-lorraine.fr	Nancy ALL
Pascal COULOMBE	pascal.coulombe@univ-lorraine.fr	Vandoeuvre
Saidia ANTOINE	saidia.antoine@univ-lorraine.fr	Nancy Carnot
Franck SAULNIER	franck.saulnier@snptes-lorraine.org	Vandoeuvre

<http://www.snptes-lorraine.org/index.php?category/Universite-de-Lorraine>